

EDOH KOSSI AMENOUNVE, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA BOURSE RÉGIONALE DES VALEURS MOBILIÈRES (BRVM)

LATITUDE MONDE : Comment se décline l'approche Développement Durable de la BRVM ?

Edoh Kossi AMENOUNVE : La BRVM fait partie des six plus grosses Bourses du continent africain en termes de capitalisation boursière. Elle s'inscrit dans les mêmes problématiques auxquelles font face la majeure partie des places financières dans le monde, à savoir rapprocher aussi bien la finance et l'éthique, que l'économie et le développement durable, pour jouer pleinement son rôle au sein de l'économie de ses pays membres.

Au niveau de notre marché sous régional, la bonne gouvernance des entreprises et la responsabilité environnementale et sociale des sociétés cotées est un enjeu majeur, capable de transformer positivement et durablement le milieu dans lequel nous vivons.

Aussi, la BRVM est en train de mettre en place plusieurs séries de mesures qui pourront aller de la sensibilisation des sociétés cotées à la création d'indices verts intégrant nos sociétés les plus respectueuses de l'environnement, en passant par la formation aux bonnes pratiques de gestion et de gouvernance.

Les sujets étudiés sont importants et variés, comme on l'a vu le 8 Mars 2016 dernier à l'occasion de la Journée Internationale de la Femme, où la BRVM a organisé une cérémonie « Ring The Bell » pour la promotion du genre en partenariat avec l'entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (UN Women). Cette cérémonie s'inscrit dans notre approche durable à 360 degrés.

LATITUDE MONDE : La BRVM est membre de la « Sustainable Stock Exchanges Initiative » (SSE). Quels sont les bénéfices de cette adhésion ?

Edoh Kossi AMENOUNVE : La BRVM a pris la décision de devenir partenaire de l'initiative SSE des Nations Unies à la fin de l'année 2015 et a reçu un courrier d'acceptation le 10 Février 2016.

Au niveau des avantages à joindre le pro-

gramme, nous pouvons dire qu'il y a :

- Une image positive du marché financier régional aussi bien au niveau local en tant qu'acteur de développement de la société et de l'économie, qu'au niveau international en faisant partie d'une initiative reconnue, marque de leadership ;
- Un facteur d'attractivité vis-à-vis d'investisseurs internationaux de plus en plus sensibles à la notion de finance éthique ;
- Une structuration et une organisation de la politique RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) de la BRVM et du DC-BR ;
- Une promotion de la Gouvernance d'Entreprises, levier de croissance de nos économies ;
- Des échanges de ressources et des meilleures pratiques de travail sur les thématiques de développement durable avec des places boursières expérimentées en la matière.



LATITUDE MONDE : Quels sont les mécanismes mise en place par la BRVM pour arrimer de manière constante, la notion de Responsabilité aux activités boursières des entreprises cotées ?

Edoh Kossi AMENOUNVE : Les mécanismes déjà mis en place ou en cours d'étude sont en phase avec les 17 ODD (Objectifs de développement durable) mis en place par tous les états membres de l'ONU en Septembre 2015 afin de lutter contre la pauvreté, les inégalités et l'injustice, et faire face au changement climatique d'ici à 2030.

Nous insistons bien entendu sur les bonnes pratiques de gestion au sein de nos sociétés cotées et sur l'amélioration de la diffusion des informations financières, la sensibilisation à l'éthique dans le milieu financier, et la promotion des énergies renouvelables. La promotion de la bonne gouvernance pourra faire partie désormais des critères déterminants dans les dossiers d'admission à la cote.

Certains exemples de mesures concrètes à l'étude sont :

- L'intégration d'indicateurs environnementaux dans les informations relatives aux sociétés cotées ;
- Le renforcement de la prise en compte de ces indicateurs chez les investisseurs ;
- Le développement de nouveaux produits financiers socialement responsables et leur promotion au niveau du grand public ;
- La promotion du genre ;
- Etc.

LATITUDE MONDE : Pour finir, un message à faire passer ?

Edoh Kossi AMENOUNVE : La BRVM est persuadée que les marchés financiers ont leur rôle à jouer dans ce nouvel engagement pour plus d'éthique dans la finance, notamment en développant la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) et l'Investissement Socialement Responsable (ISR) au niveau de l'Afrique. C'est dans ce but qu'elle a choisie de devenir partenaire de l'initiative Sustainable Stock Exchanges des Nations Unies, afin de participer pleinement à cette plateforme d'échanges et d'actions concrètes.

LA RSE COMME LEVIER DE PERFORMANCE POUR LES PME AFRICAINES

Élodie Nocquet, en tant que Directrice ESG (Environnement, Social et Gouvernance) et impact chez Investisseurs et Partenaires (I&P), accompagne l'équipe et les entreprises partenaires dans l'amélioration de leurs pratiques et la mesure de leur performance extra-financière. Elle a été précédemment chargée d'investissement chez I&P et chef de projet dans une entreprise de levée de fonds. Elle est diplômée d'HEC et titulaire d'un master en économie du développement de la Sorbonne.

Investisseurs et Partenaires (I&P, www.ietsp.com) est un groupe d'investissement d'impact créé en 2002 par Patrice Hoppenot et dirigé depuis 2011 par Jean Michel Severino. Il a pour mission de promouvoir le développement de PME africaines rentables et responsables. I&P a réalisé plus de soixante opérations par le biais de plusieurs véhicules d'investissement. I&P compte une trentaine de collaborateurs à Paris et dans sept bureaux africains.

Quel rôle peut jouer un fonds d'investissement comme Investisseurs et Partenaires dans l'intégration par les PME de pratiques environnementales, sociales, et de gouvernance ?

La vocation d'I&P est d'encourager l'essor d'entrepreneurs responsables, à la tête de petites et moyennes entreprises africaines qui optimisent leur impact sur leurs parties prenantes locales. Dans cette perspective, nous cherchons à promouvoir une stratégie environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) pleinement intégrée aux opérations de l'entreprise et porteuse de valeur économique. Gérer les principaux risques – risque d'accident du travail par exemple – correspond tout simplement à un impératif de bonne gestion. Saisir les opportunités d'impact



positif – formations pour les employés par exemple – augmente la performance de l'entreprise, notamment à moyen et long terme.

Concrètement, l'étude d'un projet d'investissement se traduit par de nombreuses missions auprès de l'entreprise pour acquérir une véritable connaissance de ses activités et de l'entrepreneur. Un bilan des pratiques ESG de l'entreprise est dressé ; il comprend par exemple l'évaluation des pratiques de rémunération et de contractualisation avec les employés, des conditions de travail et de sécurité dans l'entreprise et le cas échéant, chez ses fournisseurs, des systèmes de traitement des effluents et déchets, etc. À partir de ce bilan, une notation des risques ESG et de leur gestion est réalisée.

L'objectif n'est pas de sanctionner les pratiques des PME, mais d'identifier avec les entrepreneurs des pistes d'amélioration – en s'appuyant notamment sur des projets existants. Les enjeux principaux font l'objet d'actions prioritaires, l'ensemble étant formalisé au travers d'un plan d'actions ESG.

Pour pallier le manque de moyens humains et financiers, les dispositifs d'assistance technique proposés par certains investisseurs sont particulièrement utiles à la mise en œuvre des actions ESG au sein des PME. Chez I&P, l'accès à des subventions de la Banque européenne d'investissement et de FISEA, un fonds d'investissement détenu par l'AFD et géré par Proparco, permet ainsi de cofinancer tout un panel de missions d'accompagnement conduites par des spécialistes externes.

La RSE joue-t-elle un rôle dans la sélection des projets d'investissement ?

Nous utilisons une grille d'analyse des impacts attendus de nos projets d'investissement, pour évaluer, de façon chiffrée, la contribution de ces projets aux objectifs d'impact d'I&P: promouvoir l'entrepreneuriat africain, créer des emplois décents, donner accès à des biens et services utiles et générer des opportunités pour des fournisseurs ou distributeurs locaux, tout en préservant l'environnement.

Par ailleurs, les entreprises partenaires s'engagent, dans leur documentation juridique, à mettre en place et à suivre un plan d'action ESG, une personne référente étant désignée pour la mise en œuvre. Cette obligation juridique est bien acceptée, mais ne constitue pas le levier le plus efficace pour faire progresser les entreprises. La sélection d'entrepreneurs engagés et l'accompagnement d'I&P contribuent beaucoup plus efficacement à la réussite de la démarche.

Les actions ESG doivent en effet s'inscrire dans une stratégie d'ensemble et être portées par l'entrepreneur. Il est nécessaire d'aborder ce sujet au plus tôt dans le processus d'instruction d'un projet afin de s'assurer de l'adhésion de l'équipe de direction et d'identifier avec elle toutes les possibilités d'amélioration. Ce qui se traduit, sur le plan financier, par le chiffrage de certains investissements (recours à des énergies renouvelables par exemple) ou de certains coûts (mise en place d'une assurance santé par exemple). Les actions ESG envisagées doivent faire l'objet d'une « feuille de route » assortie d'un calendrier,